



Alithya renouvelle son offre publique de rachat dans le cours normal des activités

MONTREAL (QUÉBEC), le 13 septembre 2023 – Alithya Group inc. (TSX : ALYA) (NASDAQ : ALYA) (« Alithya » ou la « société »), chef de file en stratégie et en transformation numérique, est heureuse d'annoncer aujourd'hui que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté son avis d'intention de renouveler son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCN »).

La société est d'avis que le cours de ses actions à droit de vote subalterne de catégorie A (les « actions de catégorie A ») ne reflète pas, de temps à autre, leur valeur et sous-évalue ses perspectives de croissance future. La société estime que, dans de telles circonstances, l'acquisition d'actions de catégorie A aux fins d'annulation représente une utilisation appropriée des fonds disponibles de la société afin d'accroître la valeur pour les actionnaires.

Aux termes de l'OPRCN, la société pourra acquérir aux fins d'annulation sur le marché libre, par l'entremise de la TSX, du NASDAQ ou sur des systèmes canadiens de négociation parallèles, lorsque permis, ou hors de la TSX en vertu d'ordonnances de dispense rendues par des autorités en valeurs mobilières, jusqu'à 2 411 570 actions de catégorie A, soit 5 % du capital flottant de la société (48 231 402 actions de catégorie A) sur la base d'un total de 88 481 257 actions de catégorie A émises et en circulation dans le public à la clôture des marchés le 7 septembre 2023. La limite quotidienne des achats sera de 6 791 actions de catégorie A, soit 25 % du volume de négociation quotidien moyen à la TSX pour le semestre clos le 31 août 2023, soit 27 166 actions de catégorie A, selon des calculs conformes aux règles de la TSX. Toutes les actions de catégorie A acquises aux termes de l'OPRCN seront annulées.

Les acquisitions réalisées en vertu de l'OPRCN pourront commencer le 20 septembre 2023 et prendront fin le 19 septembre 2024 ou, si elle tombe avant, à la date à laquelle la société aura acquis le nombre maximal d'actions de catégorie A permis aux termes de l'OPRCN ou à laquelle elle aura autrement décidé de ne plus faire d'acquisitions supplémentaires. Toutes les acquisitions d'actions de catégorie A seront réalisées au moyen d'opérations sur le marché libre au cours du marché en vigueur au moment de l'acquisition par l'entremise de la TSX, du NASDAQ ou sur des systèmes canadiens de négociation parallèles, lorsque permis, ou hors de la TSX en vertu d'ordonnances de dispense rendues par des autorités en valeurs mobilières, majoré des frais de courtage, sauf les acquisitions susceptibles d'être réalisées aux termes d'ordonnances de dispense rendues par des autorités en valeurs mobilières, qui présenteraient un escompte par rapport au cours du marché en vigueur selon les modalités de l'ordonnance.

Les décisions concernant le moment et la taille des acquisitions aux termes de l'OPRCN sont laissées à la discrétion de la direction et dépendent de divers facteurs, notamment la conjoncture du marché.

La société a conclu un régime d'achat d'actions automatique (le « RAAA ») avec un courtier désigné dans le cadre de son OPRCN. Le RAAA autorise l'achat aux fins d'annulation d'actions de catégorie A par le courtier désigné, sous réserve de certains paramètres de négociation, à des moments où Alithya serait habituellement inactive sur le marché en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations que la société s'impose. En dehors de ces moments, Alithya achètera à son gré des actions de catégorie A aux termes de l'OPRCN.

Aux termes de son OPRCN actuelle qui a débuté le 20 septembre 2022 et qui expirera le 19 septembre 2023, la société est autorisée à acheter aux fins d'annulation jusqu'à 2 491 128 actions de catégorie A. En date du 7 septembre 2023, Alithya avait acheté 167 578 actions de catégorie A au moyen d'opérations sur le marché libre, par l'entremise de la TSX et des systèmes canadiens de négociation parallèles, à un prix moyen pondéré de 2,26 \$ par action de catégorie A, pour une contrepartie totale approximative de 378 316 \$.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient constituer de l'« information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et des « énoncés prospectifs » au sens attribué à « forward-looking statements » dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et d'autres dispositions applicables portant sur les règles refuges américaines (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés qui ne se rapportent pas exclusivement à des faits historiques ainsi que les énoncés portant sur les attentes de la direction à l'égard de la croissance, des résultats d'exploitation et du rendement futurs et des perspectives d'affaires d'Alithya, et d'autres énoncés portant sur la stratégie commerciale et les plans d'Alithya ou se rapportant à des caractérisations de situations ou d'événements futurs constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés renferment souvent les termes et expressions « s'attend à », « entend », « prévoit », « prédit », « croit », « cherche à », « estime », « peut », « doit », « continue », « projette », « cible » et des termes ou expressions similaires ou des variantes de ceux-ci, ainsi que des verbes au futur ou au conditionnel, mais ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ces termes et expressions particuliers.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, entre autres, les informations ou déclarations concernant la valeur des actions de catégorie A et ses perspectives de croissance future, ainsi que les achats potentiels futurs par Alithya de ses actions de catégorie A aux termes de l'OPRCN et du RAAA

Les énoncés prospectifs visent uniquement à aider les investisseurs et autres à comprendre les objectifs, les stratégies et les perspectives d'affaires d'Alithya ainsi que son cadre d'exploitation prévu, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Même si la direction estime que les attentes projetées dans les énoncés prospectifs d'Alithya étaient raisonnables à la date à laquelle ceux-ci ont été formulés, il n'en demeure pas moins que les énoncés prospectifs reposent sur des opinions, des hypothèses et des estimations établies par la direction et, par conséquent, sont assujettis à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté d'Alithya et pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont indiqués, de façon expresse ou implicite, dans ces énoncés. Ces risques et incertitudes comprennent, notamment, ceux énoncés à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » des rapports de gestion annuels et intermédiaires d'Alithya ainsi que dans les autres documents rendus publics par Alithya, y compris les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis à l'occasion et que l'on peut consulter sur SEDAR+, au www.sedarplus.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov. D'autres risques et incertitudes dont Alithya n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle juge actuellement comme étant négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, son rendement financier, ses flux de trésorerie, son entreprise ou sa réputation.

Rien ne garantit qu'Alithya achètera aux fins d'annulation le nombre d'actions de catégorie A mentionné dans le présent communiqué de presse, qui sont assujetties à l'OPRCN, en totalité ou en partie.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont visés par la présente mise en garde et sont à jour uniquement à la date du présent communiqué de presse. Alithya décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs, ou les facteurs ou hypothèses sur lesquels reposent ces énoncés, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, à moins que les lois applicables l'y obligent. Les investisseurs sont priés de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisque les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux-ci.



À propos d'Alithya

Forte de la passion et de l'enthousiasme de ses équipes internationales et talentueuses, Alithya se positionne au sommet de la vague numérique en tant que conseillère de confiance en matière de services stratégiques et technologiques. Une étape numérique à la fois, elle transforme le monde en étant portée par son expertise et son intelligence collective afin de développer des solutions TI pratiques et sur mesure qui répondent aux défis complexes que rencontrent ses clients. Leur réussite lui tient à cœur, et elle les accompagne tout au long de leur évolution numérique en leur indiquant les nouvelles voies à suivre pour prospérer.

Fidèle à son nom, synonyme de vérité, Alithya promeut un modèle d'affaires qui délaisse le jargon technique du secteur pour favoriser la clarté et le franc-parler. Ses équipes travaillent de concert à la réalisation des cinq grands volets de l'entreprise : les stratégies d'affaires, la mise en œuvre d'applications d'affaires, les services applicatifs, les données et l'analyse, ainsi que la perfectionnement numérique et habilitation au changement.

Alithya a obtenu deux certifications pour la parité entre les genres au Canada et aux États-Unis, et elle est sur le point d'obtenir une attestation carboresponsable et une certification en lien avec ses relations avec les peuples autochtones. Ses équipes s'efforcent de trouver un juste équilibre entre leur désir de bien faire les choses et leur engagement à agir avec intégrité.

Source

Sophie Cabana
Directrice marketing, image de marque et numérique
sophie.cabana@alithya.com